



A BAS TOUTES LES PRISONS #2

avril 15

CIRCULATION
D'INFOS POUR
LUTTER CONTRE
LA PRISON, LES
ENFERMEMENTS,
ET LE MONDE
QUI EN A
BESOIN...

Les fouilles a corps systématiques sont théoriquement interdites en prison depuis 2009. Mais elles continuent de se dérouler selon le bon vouloir de l'administration pénitentiaire.

Actuellement le plan vigipirate est la bonne excuse pour imposer ces fouilles dans de nombreux établissements.

Ils trouvent toujours des raisons pour motiver cette pratique, bien évidemment des raisons de sécurité. (la sécurité, l'argument qui vient justifier tout ce qui entame nos libertés).

Mais les fouilles en général et les fouilles a corps en particulier ont d'autres objectifs que la sécurité de la pénitentiaire : celui de soumettre les détenu-es. Un prisonnier disait que la fouille est ce qui fait passer du statut de personne a celui de taulard. Se déshabiller, sur commande, face à un uniforme qui te regarde, t'inspecte, vise aussi à instaurer un sentiment d'arbitraire, d'infériorité, d'angoisse. A te contraindre à faire ce qu'on te dit quand on te le dit, et à ce que cela reste dans ta tête et marque ton comportement de manière globale.

Pour cette raison, des prisonnier-es résistent à cette pratique et s'y opposent régulièrement. Par le dépôt de plainte : la France a été condamnée plusieurs fois pour traitements inhumains et dégradants par la cour européenne des droits de l'homme pour cette raison. Mais ces pratiques continuent massivement, ce qui montre que le terrain juridique ne peut pas être le seul axe de lutte.

Par la revendication de la suppression de ces fouilles avilissantes, mise en avant dans les textes de nombreux prisonnier-es. Par le refus concret de s'y soumettre, au quotidien par des prisonnier-es qui résistent.



Pour mieux comprendre et partager ces luttes, voici deux récits de l'intérieur sur ce sujet.

Il y a plein d'objets anodins et facilement achetables dehors qui sont interdits en prison : un téléphone portable, une bouteille de vin, un opinel, quelques pièces de monnaie, quoi de plus normal que d'avoir ça dans la poche dehors ? ouais, mais dedans ça peut nous envoyer au mitard, voire à nouveau au tribunal....

L'administration pénitentiaire justifie ces interdits par le risque d'évasion (des espadrilles fournissent la corde, le vêtement bleu permet de se déguiser en maton et de gruger les caméras), la sécurité (un éclat de verre, s'il coupe mieux que le minable couteau à beurre du paquetage, peut devenir une arme), la santé des taulards (eux seuls sont habilités à fournir des psychotropes légaux, "l'alcool ou le shit c'est mauvais"), et le besoin de controle (les cabines téléphoniques de la taule sont écoutables, pas les conversations sur un portable ¹)

Pourtant les évasions sont minimales (et 95% ont lieu lors des permissions), et en deux ans et demi de prison, je n'ai jamais entendu ou vu de bagarre avec arme en promenade. Quant au discours sur la "réinsertion" et la santé du taulard, il est malhonnête car l'interdiction nous infantilise au lieu de nous responsabiliser.

Donc, nous essayons de trouver ce dont nous avons besoin, comme dehors. On peut fabriquer certaines choses en cellule (du jus de fruit sucré et fermenté devient de l'alcool), on doit en faire rentrer d'autres au parloir ou en missile. L'AP organise régulièrement des fouilles pour se donner l'impression de gérer les entrées d'objets anodins.

Il y a d'abord les fouilles de cellules. Elles peuvent être régulières (tous les mois à Vivonne), aléatoires ou ciblées (par exemple juste pour les Détenus Particulièrement Surveillés). Le ou la prisonnière n'est pas présente quand la fouille a lieu. Parfois c'est fait proprement ; parfois les matons dérangent tout, arrachent les photos, renversent la bouffe...

Il ya les fouilles à nu (dites aussi intégrales). La, on est tenus de se déshabiller entièrement devant un agent du même sexe qui étudie toutes les coutures,(y compris du slip), nous demande de nous tourner, d'étendre les bras, de soulever les pieds, de nous ébouriffer. Ces fouilles doivent être, depuis la loi de 2009, justifiées individuellement. C'est à dire que seul un officier ou la direction peut les ordonner, et il doit dire pourquoi, ce qu'ils cherchent.

De fait, elles tendent à diminuer. Mais elles restent systématiques à l'entrée en prison, à la fin d'un parloir pour les personnes enfermées pou stup, après une fouille de cellule, à l'entree au mitard ou au QI dans de très nombreuses prisons.

Il y a aussi les fouilles par palpation. Là, un agent de meme sexe nous touche tout le corps, par dessus les vêtements. La loi dit qu'elles doivent être jutifiées de la meme facon que les fouilles intégrales. Dans de nombreuses maisons d'arrêt (moins en centre de détention), elles sont encore systématiques à chaque sortie de cellule. Personnellement, j ai horreur de ca : je ne veux pas me faire pelotter par une bleue. Je réserve le contact physique à mes ami-es. Je préfère encore me mettre à poil devant une matonne ; au moins ca la met mal à l'aise. Elle ne peut pas considérer cette fouille

comme banale, sans conséquence psychologique.

Il y a aussi les fouilles électroniques, lors du passage sous le portique ou à la poêle. Nos proches la subissent lorsqu'ils viennent au parloir. Celle là peut être systématique, sans suspicion, très régulière. Beaucoup de prisons disposent d'un portique à l'entrée de la cour de promenade. On y passe et ça sonne si on a caché une fourchette dans le but de régler le compte à un-e voisin-e... ou si on a un soutien gorge à baleine ou des chaussures à tige métalliques. Assez vite, on apprend comment s'habiller, quelle est la sensibilité de l'appareil. Il y a enfin les fouilles internes. Elles sont très rares car elles nécessitent l'intervention d'un médecin mandaté par le juge ou le directeur. Il regarde l'intérieur de notre anus et ou de notre vagin.

Bref, les moyens de contrôles sont multiples et trop souvent utilisés de façon arbitraire. Je suis convaincue que le vrai but des fouilles par palpation ou à nu n'est pas la recherche d'objet, mais la mise en pratique d'une règle, jamais écrite, de l'AP " en prison, tu obéis, et c'est tout ! " ... une humiliation, un test de docilité. La résistance collective est possible et efficace contre les fouilles par palpations, par simple refus. Pour les fouilles intégrales, c'est plus dur car on est seul au moment où elles ont lieu, et il y a souvent un chantage au parloir. On ne va pas refuser ce moment à nos

proches parce qu'on est en bagarre avec l'AP

Mais on peut le signaler au Défenseur des droits, à l'OIP ou au contrôleur général des lieux de privation de liberté². De toutes façons, il faut exiger le respect, ce mot dont la matonnerie nous rabat les oreilles. Bon courage à tous et toutes !



Christine, prisonnière depuis deux ans et demi, en plusieurs MA et CD

1/ Il faut savoir que les conversations sur portables en prison peuvent aussi être écoutées, de la même manière qu'au dehors la police peut faire des écoutes. Par ailleurs, actuellement l'entreprise Thales a été mandatée par la justice pour installer massivement des brouilleurs d'onde autour des prisons afin d'empêcher les conversations qui échappent au contrôle des uniformes...

2/ sans trop se faire d'illusions à leur sujet... ils font partie de la machine carcerale

Christine, qui refuse les fouilles par palpations, et se rebelle très régulièrement en prison, va passer en procès à Poitiers le 28 avril. Comme souvent, la matonnerie de Vivonne a porté plainte contre elle histoire d'arrondir les fins de mois des agents sur le dos des détenus.

Pour plus d'info sur ce sujet, il existe un blog : <https://enfinpisserdanslherbe.noblogs.org> toute initiative de solidarité est la bienvenue.

RECIT DE RESISTANCE AUX FOUILLES A LA MA DE VALENCE



J'ai eu des fouilles de cellule à partir du moment où c'était tendu avec les gardiens.

La première fois ils n'ont pas donné de motifs, ils sont venus me chercher alors que j'étais à plat à cause d'un problème au cœur, j'étais sur mon lit avec un médoc, et ils m'ont fait sortir de la cellule et

ils ont tout fouillé, mais essentiellement mes papiers. Ils ont tous désossé.

D'ailleurs il y a un papier que je ne retrouve plus depuis cette fouille, un papier dont j'avais besoin et qui concernait le conseil de discipline.

Pendant qu'ils faisaient ça ils m'ont enfermée toute seule dans les douches, en plus ils ont enlevé le banc, ça a duré longtemps.

La fois suivante c'est quand je suis sortie du cachot. La fille qui était avec moi a voulu me faire plaisir. C'était mon anniversaire. On est allées au médical, elle avait pris du café pour me faire une surprise.

Ca reste un vol, mais ils ont fait un de ces pataquès ! On aurait dit qu'on avait tué quelqu'un !

Ils ont pris ce prétexte, ils nous ont sorties, et là, ils ont tout retourné.

Même le carrelage de la salle de bain sur le lavabo ils

l'ont retourné, ils ont renversé les céréales, le frigo, un vrai carnage. Imagine toi un cambriolage, mais fois 100. Ils ont tout retourné, c'était un truc de dingue.

Ils ont décollé tout ce que ma codétenue avait mis aux murs, les affiches etc, ils ont tout arraché. Moi mes dessins, ils les ont tous arrachés, mis à la poubelle, je ne les ai jamais retrouvés.

Quand ils font une fouille, après il n'y a plus qu'à mettre le feu à ce qui reste.

C'est sur que c'est un moyen de pression de faire des fouilles comme ça, c'est horrible. Même ta nourriture est renversée, et ensuite c'est toi qui doit tout remettre en ordre. Elles nous ont dit que quand elles reviendraient il fallait que ce soit tout rangé tout propre. C'est rageant et humiliant. La fille qui était avec moi elle en a pleuré.

Pendant ce temps ils nous ont mis dans les douches, et là il y a un truc qui m'a choquée. On était toutes les deux, ils avaient retiré le banc. Puis les gardiennes sont venues pour faire une fouille à corps, elles étaient deux. Moi j'ai refusé, et elle ils l'ont fouillée à corps, devant moi. Ils te disent de retirer toutes tes fringues. Ils te disent de te tourner et de soulever tes pieds. J'ai entendu une fille une fois dire qu'une des gardiennes lui avait fait se mettre accroupie, alors que c'est interdit.

J'ai trouvé ça inadmissible qu'ils fassent ça alors que j'étais là. Je me suis tournée volontairement pour être dos à elle.

Puis la gardienne a fait comme si elle allait me le faire quand même, elle a commencé à venir vers moi puis je lui ai lancé un regard et dit qu'il ne fallait pas qu'elle me touche. Franchement je ne me suis jamais battue, mais elle m'aurait fait ça je l'aurais démontée sur place.

Concernant la fréquence des fouilles à corps, ça

dépend vraiment des gens. Il y a des personnes pour qui c'est systématique, par exemple aux moments des parloirs. Et d'autres qui n'en ont pas. Moi par exemple avant que ça dégenère avec l'administration pénitentiaire, je n'ai jamais eu de demande de fouille. C'est aussi selon ton dossier, tes antécédents, etc. Une personne de qui j'étais proche en avait de manière systématique.

Quand les personnes sont extraites pour aller à l'hôpital, ou alors au tribunal, là c'est les condés qui le font.

Systématiquement les personnes passent sous un portique après les parloirs, et pour certaines personnes en plus de ça ils font une fouille corps. Tout-e nu-e, et ils regardent tout tes vêtements.

Les fouilles à corps ça a commencé en même temps que la violence avec eux.

À ce moment j'étais en fauteuil roulant parce que je ne pouvais plus marcher. Le gradé attendait, la porte ouverte, que je me déshabille, j'ai dit non. Il a commencé à me mettre la pression, il insistait et menaçait, devant les pompiers. Ça bougeait pas, et donc j'ai dit que je renonçais à aller à l'hôpital. La heureusement les pompiers ont fait pression pour que j'y aille quand même.

Mais après ça c'est enchaîné. Deux jours après, j'ai été extraite par ordre du samu, à nouveau je refusais d'être fouillée à corps, donc ils voulaient que je signe une décharge de responsabilité par rapport aux conséquences sur ma santé.

J'ai refusé de signer leur décharge, ils insistaient quand j'étais dans la cage. Le gradé a appelé le préfet pour qu'il donne l'ordre de me fouiller contre mon gré. Par chance pour moi le préfet a refusé. Puis j'ai été extraite.

Ensuite, ça c'est reproduit souvent, à chaque fois ils venaient, ils disaient qu'ils voulaient me fouiller, je refusais.

Quand je suis arrivée au cachot c'était à Corbas, une autre équipe, ils ont vu que j'étais en état de choc, je pleurais et tremblais, j'étais sans aucun vêtements. Ils ont dit que la pénitencière de Valence faisait ça pour se venger de moi.

Quand je suis rentrée ils m'avaient changé de cellule, à nouveau pour me punir; puis pendant trois jours j'ai attendu mes affaires, soit disant ils avaient perdu mes cartons, avec mes sous vêtements, mes papiers officiels, etc. J'ai dû écrire une lettre au directeur pour pouvoir enfin les récupérer.

Quand je refusais les fouilles, ils m'emmenaient quand même dans la salle des douches, ils m'enfermaient, ils insistaient, moi je refusais. Donc ça faisait un rapport d'incidence, j'étais auditionnée par un gradé, toujours la même chose en fait, 9 fois en trois semaines. Tout se passait toujours dans un bureau des gardiens, et après c'est comme une audition au comico.

Je disais que je refusais toujours pour le même motif, par pudeur. Ils disaient que c'était pour ma sécurité. Je répondais que sous couvert de la sécurité ils veulent faire passer la pilule, et il n'y a plus de liberté. Alors non. J'ai dit au directeur, allez le faire vous, une fois. Faites vous

fouiller, une fois, tout nu comme ça, et puis après on en reparlera.

Les pressions et les menaces c'était tout le temps "on va vous garder", "votre aménagement de peine on va vous le faire sauter". J'ai refusé, même si j'ai cru que j'allais rester coincée là bas.

Le directeur disait "vous croyez que ça nous fait plaisir à nous de faire ça, pour nous aussi c'est désagréable, il y a des gens qui sont sales et qui puent". Ils disaient tous ça, les gardiens, les gradés, pendant mes rapports et convocations. Ils sont vraiment méprisants. Ils font leurs gentils, mais en réalité c'est des hypocrites. Quand j'étais dans la cage j'ai leu le temps de les entendre parler.

Avant d'arriver je ne savais pas du tout ce qu'étaient les fouilles à corps. La première fois qu'ils m'ont dit ça j'ai halluciné.

Je pensais pas que les gens se déshabillaient. Ça va pas ou quoi ?

J'ai été obligée d'annuler mes parloirs pour éviter les rapports d'incidence. Parce que j'ai senti qu'ils allaient utiliser ce prétexte pour me fouiller.

C'était dur de renoncer aux parloirs pour tenir bon par rapport aux fouilles.

Aussi je travaillais à l'atelier, et ils ne pouvaient pas me déclasser parce que je n'avais pas fait de faute professionnelle, mais ils m'ont suspendue.

Malheureusement le refus des fouilles ça a plus créé des jalousies qu'une solidarité avec les autres détenues, je ne sais pas pourquoi. Pourtant j'ai payé le prix de ce refus, et ça n'engageait que moi.

Mais les personnes se laissent acheter et corrompre. Elles se laissent fouiller parce qu'elles voulaient pas être embêtées, parce que c'était plus simple.

À un moment aussi je les entendais parler quand j'étais dans la cage, ils disaient "ah on a qu'à l'envoyer au Valmont (hôpital psy)", tu vois pour se venger.

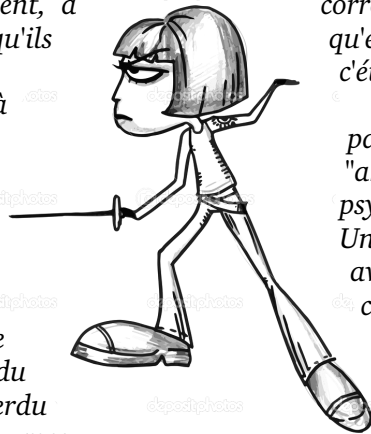
Un autre a dit qu'ils ne pouvaient pas le faire avec moi parce que je ne rentrais pas dans le cadre.

Mais s'il n'y avait qu'eux, ils auraient été capables de le faire, j'ai flippé en les entendant.

Si tu n'as pas de famille, ou alors que ta famille est pas présente ou quoi... selon ton

statu social aussi, tu peux vraiment ramasser, selon qui tu es et d'où tu viens tu peux être super mal. Celles qui parlent pas bien le français aussi et qui sont seules, si elles se rebiffent, j'imagine qu'elles en prennent plein la tête, ils sont tellement capables de tout, ça fait flipper... Si tu es seul entre leurs mains, ils vont beaucoup plus se lâcher.

Moi je recevais beaucoup de courrier, d'ailleurs j'étais une des rares. Il y a beaucoup de filles qui ne reçoivent pas de courrier du tout. Enfin bref, c'est vraiment pourri quoi. De toute façon, fouille à corps ou pas, les choses rentrent, donc ça sert à rien leurs histoires de fouilles.



COMMENT ON FAIT TOURNER UNE PRISON...

Extraits d'un après midi au tribunal.

Un prisonnier passe devant ceux qui représentent la justice. Il est accusé d'avoir eu en sa possession 4g de cannabis, et un téléphone portable. Il est



déjà passé au prétoire, il a déjà fait du mitard. Mais pour le juge et le procureur, ça ne suffit pas évidemment. Il faut en plus lui faire la morale, remettre en doute tous ses propos, s'adresser à lui de manière insultante. Après tout, la justice, c'est eux, donc ils ont tous les droits. Pour ces broutilles ils lui mettront un mois ferme supplémentaire.

Le seul moment où ils sont moins arrogants, c'est quand l'avocat du détenu leur demande s'ils peuvent s'imaginer ce qu'est le mitard de la maison d'arrêt. Face à leur silence, il leur décrit un endroit où on "ne mettrait même pas un animal, cet endroit est un scandale". Il parle des détenus qui sonnent en permanence et personne qui ne vient. Il évoque aussi un détenu très malade qui devait être hospitalisé, et que l'administration pénitentiaire maintenait au mitard en attendant qu'il passe au prétoire. Il les a menacé de faire un scandale pour que cette personne malade puisse être amenée à l'hôpital, et sortie de cet endroit où on ne mettrait même pas un animal. Par chance pour ce détenu, pour lui, cette fois, ça a marché.

Mais ça évidemment, le tribunal s'en fout. Sa préoccupation, c'est de condamner. Et sans scrupules : 1 an ferme un jeune qui est accusé d'un vol de mobylette.

Quand le jeune qui ramasse ça raconte la perquisition et l'interpellation violente, le tribunal le considère comme un menteur. Quand il raconte les violences, le tribunal lui demande s'il regrette les insultes proférées à ce moment. On se demande si le tribunal est sourd ou si c'est deux langages différents qui sont parlés d'un côté et de l'autre de la barre. En fait c'est ça, deux langages différents, et deux monde différents. Quand ensuite les méthodes utilisées pour l'enquête sont critiquées (la police a montré au plaignant une seule photo), et que l'accusé parle du racisme sous jacent, là le tribunal le qualifie de "romancier".

Dans quel monde ils vivent pour penser que ça c'est du roman ?

Quand on repense à ce qu'ils sont capables de dire, à leur mépris, aux condamnations qu'ils distribuent à tour de bras, on se demande comment ils sont capables tous les matins de se regarder dans un miroir. Ça doit être en pensant à leur paye, et à la société moche comme eux qu'ils défendent.

Un peu plus tard, deux jeunes qui disent qu'ils ont jeté des pierres sur le mur de la prison, et que la police accuse de projections, sont condamnés à 100 heures de TIG à exécuter avant une date donnée, sinon ils seront incarcérés 6 mois. C'est ça l'esclavage moderne...

Ah c'est sur qu'il va leur en falloir des nouvelles places de prison, vu les peines qu' ils distribuent à tour de bras !

flic, maton ou procureur, qu' est ce qu' on ferait pas pour un salaire, dit le slogan...

NI LA PESTE, NI LE CHOLERA

De plus en plus, au dedans comme au dehors, les moyens technologiques se perfectionnent et se généralisent pour contrôler et soumettre toujours plus les pauvres, les insoumis, et habituer tout le monde à trouver normal de vivre en liberté surveillée... ou en taule. Au dehors ce sont les caméras de vidéo surveillance, les contrôles ADN, etc... Dedans ce sont les brouilleurs d'onde Thalès qui vont être installés en prison pour empêcher plus efficacement la communication entre les détenus et leurs proches et l'extérieur. Dans cette lignée, la perspective de remplacer les fouilles à corps par des scanners (projet dont on entend parfois parler) n'est pas plus réjouissante. **Au fond, si les fouilles servent à domestiquer les corps et les esprits, et à intercepter du matériel qui pourrait permettre des évasions et des mutineries, quel que soit l'instrument qui le réalise, cet objectif ira contre nous. Car ce qui nous pose problème, ce sont les prisons, et le monde qui en a besoin.**

LUTTES AILLEURS

José Antúnez Becerra est un prisonnier espagnol de 57 ans qui a passé 40 années derrière les barreaux. Il a participé aux luttes dans les prisons dans les années 80, et actuellement il purge une peine de 13 ans de prison pour avoir participé à une mutinerie en 2004.

Le 23 janvier, il a commencé une grève de la faim pour exiger sa mise en liberté immédiate. Malgré de nombreux recours depuis 1 an, ses remises de peine lui sont refusées.

Il a cessé sa grève de la faim le 27 mars, en très mauvaise santé.

Il dit qu' il ne lutte pas seulement pour lui même, mais pour tous ceux qui sont dans cette situation, qui subissent des condamnations à perpétuité déguisées, et pour que cela change : "ils veulent me tuer petit à petit, c est pour ça que je préfère être tué en luttant"

A l'extérieur dans toute l'Espagne de nombreuses manifestations de solidarité ont eu lieu. Discussions, rassemblements, tags, banderoles, destruction de distributeurs de banques qui sont liées à l' exploitation de prisonniers. plus d'infos sur le site <https://cettesemaine.info>

COMPTE RENDU DU RASSEMBLEMENT EN SOUTIEN AVEC LES PRISONNIER-ES DEVANT LA PRISON DE VALENCE LE 7 MARS

De 10h à environ 13h, autour d'une vingtaine de personnes étaient présentes devant l'entrée de la maison d'arrêt.

Il y a eu plusieurs échanges, avec des personnes du quartier, des passant-es, des personnes qui se rendaient au parler, et aussi évidemment entre les personnes présentes à ce rassemblement.

Il y avait une banderole qui disait "à bas toutes les prisons", une table de presse avec des brochures et infos contre la prison et l'enfermement, une exposition contre la construction du nouveau centre pénitentiaire de Valence, un tract diffusé.

Il y a eu des textes lus au micro, notamment le récit d'une prisonnière de la M.A de Valence, qui, une fois sortie, a voulu faire connaître les galères qu'elle a eu avec l'administration pénitentiaire, et y donner suite.

Il y a eu de nombreux slogans criés, "vieilles ou récentes, une cage reste une cage, à bas toutes les prisons", "pierre par pierre, mur par mur, nous détruirons toutes les prisons", "flic, maton ou procureur, qu'est ce qu'on ferait pas pour un salaire", "liberté", etc.

Notre présence a été entendue, et les cris de nombreux détenus, autant au quartier des femmes que celui des hommes nous ont répondu.

plus d' infos sur internet :

<https://lelaboratoireanarchiste.noblogs.org>

